

LE MARÉCHAL LYAUTEY

Quel fut le crédo de Lyautey?

On peut se faire une idée de l'état d'esprit initial du maréchal en lisant un extrait de sa préface à l'ouvrage du roman de **Segonzac** *Florinda la Byzantine* qui retrace la perte de l'Espagne par les Visigoths. « Quatre cents ans de colonisation romaine et carthaginoise, un siècle d'orgie vandale, deux cents ans de raffinements byzantins, onze siècles de ténèbres musulmanes...et puis, voici la France ! » En débarquant au Maroc, Lyautey déclare que « le Maroc n'est pas une nation, mais une poussière humaine, une nébuleuse, un puzzle de tribus indépendantes et batailleuses. »

Il était imbu de sa mission : « ...ce magnifique objet de l'œuvre coloniale, fertilisant le monde, appelant les terres et les peuples endormis à la vie complète, qui en fait la grandeur et la beauté au-dessus de toutes les distinctions de nations et de frontières. Oserais-je dire que de toutes les formes de l'action humaine, nulle ne répond mieux que l'œuvre coloniale au plan providentiel, à cette loi que nous voyons aux premiers chapitres de la Bible, imposée à l'homme placé sur la terre pour qu'il la cultive à la sueur de son front. »

Avant toute chose ce fut un brillant administrateur. Il n'était guère dupe et n'ignorait pas qu'il fermait les yeux sur bien des abus de la part des colons et des caïds aussi. En effet, il faisait une politique des caïds en maintenant en place l'administration caïdale, notamment le Glaoui de Marrakech. Il était conscient de ce que « ce n'était pas avec des pucelles qu'on bâtit des empires. » En outre, Lyautey a réussi à se créer une image de modération lors de sa « campagne de pacification du Maroc » qui ne traduit pas toujours la réalité sur le terrain. Il a eu à sa disposition une pléthore de relationnistes qui en ont fait un profil idyllique sinon dithyrambique de « sabre politique », soit celui

d'un soldat doublé d'un négociateur. À son mérite, il préconisa le respect des institutions marocaines en place et ne tenta pas d'imposer aux Marocains une vision et une structure sociale qui leur étaient étrangères. Il instaura un service de renseignement efficace, le Service des Affaires indigènes, qui lui permit de faire avancer sa politique de pénétration. Il usa de la force seulement lorsque des négociations « d'apprivoisement » échouèrent. Aux dires de ses biographes, il alla jusqu'à fixer avant la bataille, l'emplacement où le vaincu pourra, le lendemain, trouver une infirmerie pour y panser ses blessures... Il fut nommé Ministre de la Guerre en 1917 et conçut une grande aversion pour la politiaillerie de la troisième République. Il fut nommé Maréchal de France en 1921.

Soulignons que la politique de pacification de Lyautey avait déjà donné des résultats alors qu'il était posté dans le Sud algéro-marocain. En 1904, **Eugène Étienne**, alors chef incontesté du groupe colonial en France, témoigna son appui à Lyautey en ces termes : « C'est en faisant la tache d'huile, en passant d'une tribu soumise à une tribu insoumise, que le général entend mener à bien la pacification de cette région... Il procède du Sud vers le Nord. Une tribu soumise du Nord forme ainsi entre la tribu voisine du Nord et les populations nomades méridionales une sorte de zone tampon... La jonction s'opérera tout naturellement entre les territoires pacifiés du Sud et ceux qui feront leur soumission au Nord. »

Pour Lyautey, « la force n'est montrée que pour en éviter l'emploi... Il importe de ne pas laisser sous soi ni haine ni destruction, alors que toute l'œuvre ultérieure devra être de collaboration et de construction. » Lyautey eut recours aux moyens militaires lorsqu'il n'eut pas le choix, tout comme dans la campagne militaire contre Abd El Krim dans le Rif. De façon générale, Lyautey essaya de se faire accepter par les notables arabes et berbères, faisant preuve d'un grand respect pour l'islam, les traditions marocaines et l'autorité du

sultan. Il avait un sens du décorum auquel les Marocains étaient fort sensibles. Il arrivait à convaincre les notables de son intention de faire épanouir le Maroc dans toutes les dimensions et se consacra avec grand allant à la modernisation du Maroc. Il préférait la persuasion et l'adhésion à l'injonction et à l'obéissance. Il entretint des contacts permanents avec plusieurs segments de la population, s'informait de leur situation et de leurs désirs, créant une atmosphère de confiance et de symbiose. En signe d'honneur, les Marocains lui rapportèrent un morceau d'étoffe qui couvrait la Kaaba à La Mecque, honneur qui était traditionnellement réservé aux monarques musulmans. Il fit annuellement le voyage au lieu de pèlerinage de Moulay Idriss et déposa des pièces d'or dans le tronc des pauvres. Lorsqu'une maladie grave l'atteint, des docteurs de la Loi musulmane firent des prières pour lui et proposèrent de prononcer une prière pour sa guérison au mausolée de Moulay Idriss.

Comment la gouvernance fut-elle organisée?

Le Makhzen restait en place, un secrétariat du gouvernement chérifien faisant le lien entre le Makhzen et le Protectorat français. Ce secrétariat fut par la suite remplacé par trois Directions autonomes traitant les affaires civiles, les affaires indigènes et les affaires chérifiennes. Cette dernière Direction était en charge de nouveaux vizirats : le grand vizirat en charge du gouvernement, le ministère des Habous et le grand vizirat à l'enseignement. Toutefois, les anciens vizirats des Affaires étrangères, des finances et de l'armée disparurent. Le vizirat des réclamations devint vizirat de justice, mais sa compétence fut limitée aux questions islamiques. Le tribunal du pacha traitait des affaires civiles et celui du cadî de questions relevant du statut personnel et des successions. Un commissaire du gouvernement chérifien assurait le contrôle de ces deux tribunaux. Dans les villes, le pacha était gouverneur soumis à l'autorité du

grand vizir, assisté du chef des Services municipaux - qui avait des prérogatives de contrôle - et de la commission municipale désignée par arrêté viziriel. Dans les campagnes, la direction des Affaires civiles contrôlait les tribus soumises alors que la Direction des affaires indigènes contrôlait les zones encore soumises à l'autorité militaire. Par ailleurs, le régime des capitations et la justice consulaire furent abolis en 1913 et la justice française s'occupa dorénavant de tous les résidents étrangers au Maroc.

Ainsi, l'élite traditionnelle associée au pouvoir, soit celle des grandes familles marchandes, des familles associées au Makhzen et les chorfas, n'étaient pas directement touchées par la nouvelle administration française, du moins dans l'immédiat. En marge à ces directions à caractère politique, d'autres directions assuraient la bonne marche du gouvernement et la modernisation de l'état marocain : finances, travaux publics, production industrielle et mines, agriculture et forêts, commerce et marine marchande, santé et hygiène publique, postes, instruction publique, travail et questions sociales. En pratique, la Résidence contrôlait le Makhzen, l'appareil gouvernemental et les autorités locales mais respectait intégralement les institutions religieuses. Un conseiller du Gouvernement qui était en même temps Directeur général des affaires chérifiennes fit la liaison entre la Résidence et les autorités chérifiennes. La vision de Lyautey fut celle de la « fusion des élites » françaises et marocaines toutes formées dans le même creuset éducationnel. Il encouragea ses officiers à apprendre la langue arabe et à socialiser avec les Marocains. Son mot d'ordre fut : « Contact, contact, contact... Adaptons-nous les uns aux autres. » Sa vision était celle d'un protectorat était « la pénétration économique et morale d'un peuple, non par l'asservissement à notre force, ou même à nos libertés, mais par une association étroite dans laquelle nous l'administrons dans la paix par ses organes de gouvernement, ses coutumes et ses libertés. »



Le Maréchal Lyautey

Il donna l'exemple en 1917 en déclarant à une assemblée de notables marocains : « Tout en représentant le gouvernement de la France, je m'honore d'être le premier serviteur de Sidna (le sultan).»

Dans la réalité, les choses évoluèrent autrement car l'administration française, indirecte au départ, finit par devenir centralisatrice et directe. À ce propos, Lyautey lançait un avertissement : « Ce serait absolument une illusion de croire que les Marocains ne se rendent pas compte de la mise à l'écart des fonctions publiques dans laquelle ils sont tenus. Ils en souffrent et ils en parlent. De là à être accessibles aux suggestions hostiles, il n'y a qu'un pas. » Il ajoutait : « Ce n'est pas impunément qu'ont été lancés à travers le monde les peuples à disposer d'eux-mêmes et les idées d'émancipation et d'évolution dans le sens révolutionnaire. Il faut bien se garder de croire que les Marocains échappent ou échapperont encore longtemps à ce mouvement général.»



Affiches d'époque

Du point de vue de la sécurité intérieure, le changement fut majeur : avant le Protectorat, la police était assurée par les *Mokhaznis* du pacha à l'intérieur des murailles de la ville et aucun voyageur ne pouvait y pénétrer après le coucher du soleil. S'aventurer en dehors de la ville pouvait être hasardeux. À titre privé, il était possible de louer les services de garde des *Jebala* (montagnards) armés. Après le Protectorat, la police municipale fut restructurée et placée sous le contrôle du chef des Services municipaux. Les routes devinrent plus sûres qu'elles ne l'avaient jamais été. La sécurité intérieure fut ainsi renforcée.

Que retint-il de l'expérience marocaine?

La citation suivante datant de 1920 éclaire sa vision du Maroc à la lumière de la réalité qu'il y découvrit : « Ici, nous avons réellement trouvé un État et un peuple. Il passait il est vrai, par une crise d'anarchie mais crise relativement récente, et plus gouvernementale que sociale.» Il envisageait dans la sérénité un Maroc indépendant dans l'avenir : « Il y a à prévoir, et je crois comme une vérité historique, que dans un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du Nord évoluée, civilisée, vivant de sa vie autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment-là, et ce doit être le suprême but de notre politique, cette séparation se fasse sans douleur et que les regards des indigènes continuent toujours à se tourner avec affection vers la France.» Il recherchait « un accord de volontés entre deux peuples.» Au terme de sa vie il fera l'appréciation suivante : « Ce qui constitue le fond des populations marocaines, c'est le Berbère, laborieux, ordonné, amoureux des institutions familiales, municipales et corporatives et que, sous une toute petite minorité turbulente, j'ai trouvé bien vite une vaste majorité assoiffée d'ordre, de paix et d'autorité – populations laborieuses des campagnes, haute bourgeoisie commerçante et cultivée, aristocratie élégante et raffinée,

j'ai retrouvé là les éléments de cette hiérarchie sociale que je regarde, comme la condition essentielle de la solide structure et de la bonne santé d'une société.»

Il n'en demeure pas moins qu'il fut détesté par de nombreux officiers qui trouvaient qu'il prenait à son compte toute la gloire de leur action. Il en fut de même avec le Quai d'Orsay qui le considéra comme sa « bête noire.» On attribue les propos suivants au ministre Georges Clémenceau alias Le Tigre : « Lyautey? Je n'ai que lui sous la main. Les autres sont des brutes ou des crétins qui massacrent les populations ou font tuer leurs hommes pour rien. Mais Lyautey m'énerve. On ne rentre pas dans l'armée pour faire de la politique, mais pour *obéir* - j'insiste sur le mot - au politique. Avec des hommes comme lui, il faudrait que la France diffuse la Civilisation dans le monde entier ... » Beaucoup de colons n'appréciaient guère la politique respectueuse de Lyautey envers les indigènes. Une rumeur non authentifiée aurait circulé à la Résidence à propos de Lyautey qui prit femme à l'âge de 55 ans : « Lyautey est un général qui a des c..., mais le problème est qu'il les plante au mauvais endroit.»

Lorsque le commandement de la guerre du Rif fut confié à Pétain en 1925, Lyautey démissionna. Il partit sans tambour ni trompette. Retraité dans sa Lorraine natale, il mourut en 1934, âgé de 89 ans.

Il est bon de préciser que la Résidence tira parti des talents remarquables du diplomate algérien **Kaddour Benghabrit** qui fut chargé de toutes les missions délicates auprès du palais entre 1892 et 1954. L'auteur **Hamza Ben Driss Ottmani** a reconstitué la saga de celui qui fut l'interprète incontournable et l'homme de confiance de la Résidence dans l'ouvrage : *Kaddour Benghabrit : un Maghrébin hors du commun*. Partisan de l'autorité forte, le grand vizir **El Haj Mohamed El Mokri** (beau-père de Thami Al-Glaoui) avait une connaissance approfondie des luttes d'influence au sein des tribus de

l'intérieur. Il servit également le souverain et la Résidence pendant toute la durée du Protectorat.

Ajoutons qu'à la mort du Glaoui en 1958, son legs devint bien public.



Le Maréchal Lyautey en compagnie du sultan Moulay Youssef